

DROITS DES FEMMES : AGIR ENSEMBLE POUR L'ÉGALITÉ

EDITION SPECIALE "25 NOVEMBRE"

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Instaurée par l'ONU en 1999, la date du 25 novembre a été choisie en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines brutalement assassinées sur les ordres du chef d'État, Rafael Trujillo.

La couleur associée à cette journée est le orange, nous vous invitons à en porter, ne serait-ce que par le biais d'un accessoire, ce jour-là!

La lutte contre les violences faites aux femmes est le premier pilier de la Grande Cause du quinquennat pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette journée du 25 novembre est l'occasion de mettre en lumière les actions déployées toute l'année et de rappeler que les violences peuvent prendre différentes formes, plus ou moins visibles. En effet, quand on évoque les violences, celles de nature physique et sexuelle sont d'abord envisagées. Mais ce ne sont pas les seules, les femmes sont victimes aussi de violences verbales, financières, psychologiques, économiques, administratives ou encore de cyberviolences.

La route est encore longue et le sujet sensible, mais des outils sont maintenant disponibles, à destination du grand public et/ou des professionnels de terrain.

Fin 2022, la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité des Vosges a édité des flyers "arrêtons les violences" Il s'agit de pouvoir retrouver sur une brochure de la taille d'une carte de crédit, donc discrète, les numéros d'urgence à connaître si vous êtes victime, auteur.e, ou simplement témoin de violences.

Ce sont 5000 exemplaires qui ont pu être déployés dans les centres sociaux, auprès des forces de l'ordre, dans les maisons de santé, les centres de santé sexuelle, certains commerces, les centres de médecine du travail, les maisons france service, certaines administrations, etc.

Avant la fin du mois de novembre 2023, 5000 exemplaires mis à jour seront imprimés et distribués, afin de couvrir davantage le territoire. Nous en tenons à votre disposition si cela vous intéresse.





PEUR BLEUE « anatomie des violences conjugales et du parcours de sortie »

Ce projet du centre départemental d'accès aux droits des Hautes-Pyrénées, soutenu par la DDETSPP 65, est né d'une volonté de décrypter le parcours de sortie des victimes de violences conjugales pour permettre au plus grand nombre, y compris les professionnels, dans le cadre d'actions de sensibilisation menées chaque année sur le département, de comprendre les mécanismes en jeu dans le processus des violences, les stratégies mises en place par l'agresseur, le phénomène de l'emprise ou encore leurs conséquences pour les femmes qui en sont victimes. Au-delà, il s'agit également de porter à connaissance l'existence de l'ensemble des ressources mobilisables sur le département, mais aussi partout en France et d'être ainsi un outil d'information supplémentaire.

Le film, d'une durée de 53 minutes, est accessible en version longue sur la plateforme YouTube. Il est séquencé en quatre parties pour faciliter la compréhension des différentes étapes qui jalonnent ce parcours et la présentation des ressources actuelles à la disposition des victimes :

- « Des coups et des fleurs », qui décrit l'engrenage de la violence,
- « Quand le piège se referme », aborde les conséquences des violences et du psychotraumatisme,
- « Premiers pas vers la sortie », permet de repérer les lieux ressources.
- « Les voies de protection », présentent l'action de la justice.

Cliquez sur l'image pour accéder au visionnage.

FRED ET MARIE

« Fred et Marie » est un court-métrage en deux parties réalisé à l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la COCOF (commission communautaire française) pour la prévention des violences conjugales. Sorti en 2012, il reste plus que jamais d'actualité.

Rien de sensationnel en apparence: il s'agit de scène de vie banale mais en réalité ces clips de prévention des violences dans les relations amoureuses font entrevoir la nature de l'emprise, des violences psychologiques qui lient un conjoint à un autre.

Fred et Marie sont des trentenaires qui fêtent leurs 5 ans ensemble. Tout leur sourit, ils sont bien entourés, ont un train de vie confortable et sont amoureux. Mais la réalité est en fait toute autre.

Dans la première partie, Marie est constamment dénigrée par son compagnon Fred. Dominateur et manipulateur, il l'empêche de voir ses amies, de s'habiller comme elle le souhaite. Marie consent, courbe l'échine, et peu à peu se vide de sa vie. Une amie cependant l'interpelle...

Dans la seconde partie, Marie a eu le courage de partir mais est-ce pour autant terminé?

Le visionnage de ces films est gratuit et disponible officiellement [ICI](#) (cliquez en haut à droite de la page pour passer d'un film à l'autre).



LA MIPROF

La MIPROF est la Mission Interministérielle pour la PROtection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains. Elle élabore des outils de formations pour tous les professionnels avec le concours d'un collège de formatrices et formateurs, d'universitaires, d'enseignantes et d'enseignants, d'expertes et d'experts et le soutien des partenaires institutionnels et professionnels.

Ces kits pédagogiques se composent de courts-métrages et livrets d'accompagnement, fiches réflexes spécifiques à certaines professions, etc.

Ces outils s'adressent à l'ensemble des professionnelles et professionnels susceptibles d'intervenir auprès des femmes victimes de violences : dans les secteurs de la santé, du social, de l'éducation, de la sécurité, de la justice, etc.

Leur utilisation dans le cadre de la formation initiale et continue est libre de droits à l'exclusion d'une utilisation à des fins commerciales.

Une quinzaine de thèmes différents sont abordés comme les violences au sein du couple, la protection sur ordonnance, l'impact sur les enfants ou encore les femmes en situation de handicap.

Vous pouvez obtenir les liens de téléchargement et les livrets en format numérique en écrivant à formation@miprof.gouv.fr

Cette année, la mission fête ses 10 ans et organise pour cela une journée gratuite de rencontres interprofessionnelles, à distance, sur inscription ([ICI](#)), le 21 novembre 2023.

LES 10 ANS DE LA MIPROF : RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES

SE FORMER POUR MIEUX PROTÉGER

**LA FORMATION DES PROFESSIONNELS : UNE ÉTAPE ESSENTIELLE
POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

MARDI 21 NOVEMBRE 2023

Qu'est-ce que la méthode des 5D et la formation STANDUP?

La **méthode des 5D** est une technique simple et facilement mémorisable par tous.tes pour lutter contre le harcèlement de rue. Mais qu'est-ce qui se cache derrière ?

- **Distraire** : si tu vois une personne en difficulté, intervient avant que la situation ne dégénère pour distraire l'attention de son harceleur. Tu peux lui demander l'heure, ton chemin ou même faire semblant de la connaître.
- **Déléguer** : si tu ne te sens pas d'intervenir seule.e, demande de l'aide à quelqu'un d'autre, passants, commerçants, chauffeur.es de bus... Ils pourront t'aider à gérer cette situation.
- **Documenter** : si tu as ton téléphone sur toi, n'hésite pas à filmer ou photographier la scène. Dans ce cas, indique discrètement la date, l'heure et le lieu pour que ces informations figurent dans la vidéo. Non pas pour la diffuser sur les réseaux sociaux mais pour constituer des preuves que la victime pourra utiliser si elle souhaite porter plainte.
- **Diriger** : selon la situation et sans te mettre en danger, tu peux directement intervenir auprès de la victime en demandant au harceleur d'arrêter et de partir.
- **Dialoguer** : une fois le harceleur parti, tu peux aller voir la victime pour la rassurer, lui dire qu'elle n'est pas seule et lui demander si elle a besoin de quoi que ce soit. Surtout ne pas la brusquer et lui expliquer que le comportement de ce harceleur n'est pas normal et qu'elle n'est absolument pas fautive.

Il est possible de visionner une courte vidéo de présentation [ICI](#)

STANDUP
agissons ensemble contre le harcèlement de rue

FORMATION TOUT PUBLIC

L'Oréal Paris, en collaboration avec la Fondation des femmes et l'ONG Right To Be, a créé un programme de formation appelé « stand up », afin de sensibiliser et d'éduquer le plus grand nombre au harcèlement de rue. Car aujourd'hui, seules 20% des femmes déclarent avoir reçu de l'aide de la part d'un témoin.

L'idée est donc de transmettre les meilleurs outils à tout un chacun pour pouvoir agir au mieux dans de telles situations.

Pour se former en une heure, c'est par [ICI](#)

En plus d'actions menées en direction des établissements scolaires et des professionnels de terrain, quelques événements ouverts au grand public seront organisés autour de la journée du 25 novembre :

Jeudi 23 novembre 20h - Cinéma EPINAL

Ciné-débat autour du film "L'amour et les forêts"
organisé par le CIDFF, entrée 4,70€

Vendredi 24 novembre journée - Espace Sadoul SAINT DIE:

Rencontres, échanges, stands FOCUS (Face aux violences, Outils, Conseils, Urgences, Self Défense...)
organisé par le CCAS, entrée libre

Vendredi 24 novembre 20h - Musée Pierre Noël SAINT DIE:

Spectacle vivant « Regarde moi » sur le consentement
d'après le mythe d'Orphée et Eurydice, par La Soupe Cie
organisé par l'espace Sadoul, 16€ plein tarif, 12€ adhérent.es, 8€ tarif réduit

Samedi 25 novembre 20h - salle de la NEF SAINT DIE:

Concert de soutien aux associations pour la lutte contre les violences faites aux femmes
organisé par le conservatoire Olivier Douchain, entrée gratuite

Mardi 28 novembre 17h30 et 20h - Ciné d'art et d'essai SAINT DIE:

Ciné-débat autour du film "L'amour et les forêts"
organisé par les Soroptimist et le CCAS, entrée 7€ (5€ pour les abonné.es)

Jeudi 30 novembre 15h45- ENSTIB EPINAL:

Ciné-débat autour du film "L'amour et les forêts"
organisé par l'association des étudiant.es et les Soroptimist, entrée gratuite

Le CCAS de Saint-Dié organise également, en partenariat avec les boulangeries de la ville, une **distribution de sacs à pain** sur lesquels vous pourrez retrouver les violentomètres.

Le vendredi 24, Docteure Husson, référente "violences faites aux femmes" des urgences du centre hospitalier de Saint Dié distribuera, rue Thiers, des **violentomètres**.



Pour aller Plus loin !

Tribune de Bérangère Couillard, ministre déléguée, à l'approche des JO 2024

Rapport de la MIPROF sur la traite des êtres humains en France

Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple

Les mutilations féminines, un crime puni par la loi

Article sur les violences économiques dans le couple

Rapport sur les cyberviolences conjugales

Nous vous rappelons que la délégation aux droits des femmes et à l'égalité se tient à votre disposition pour toute question, pour réaliser des interventions, pour vous aider à monter et/ou financer des actions en faveur de l'égalité et des droits des femmes.

N'hésitez pas à nous faire part d'informations ou d'actions qui pourraient être mises à l'honneur par le biais de la présente lettre ou par une diffusion au sein de notre réseau de partenaires.

Rendez-vous début 2024 pour la prochaine lettre d'info !